


<p><b>Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE</b></p> 	GdC	<h1>Guide du Comité</h1> <h2>Présentation</h2>	<p>Adoption: 10-06-2021</p> <p>Entrée en vigueur: 01-09-2021</p> <p>Validité: permanente</p>

## 1. Généralités

1.1.1. Le Guide du Comité est élaboré et diffusé par le Comité Départemental du Finistère de Badminton. Il rassemble l'ensemble des textes et documents régissant la pratique du Badminton en Finistère. Il est destiné à tous ceux qui organisent sa pratique et son développement : élus départementaux, dirigeants de Clubs, entraîneurs ou arbitres.

Il contient les dispositions spécifiques à un comité départemental, et complète le Guide du Badminton édité par la Fédération Française de Badminton. En cas de manque ou de désaccord, c'est le Guide du Badminton fédéral qui fait office de loi.

1.1.2. Les textes et documents rassemblés dans le Guide sont les suivants :

- Statuts et Règlements départementaux;
- Instructions d'application édictées par le conseil d'administration en application des Statuts et Règlements;
- Formulaire-types;
- Documents émanant d'autres organismes
- Guides rassemblant consignes et conseils sur des sujets particuliers.

1.1.3. Les documents constituant le Guide sont destinés à être rassemblés dans un classeur. Un système de repérage et de pagination permet la mise à jour périodique du Guide par ajout, suppression ou remplacement de pages.

1.1.4. Le Guide est constitué progressivement par ajouts successifs de documents. Il fait l'objet de mises à jour annuelles ou bisannuelles.

1.1.5. Les modifications par rapport à l'édition précédente sont en bleu.

## 2. Structure

2.1.1. Le Guide est divisé en plusieurs chapitres :

- le premier (Chapitre "00") est consacré à l'utilisation du Guide;
  - chacun des suivants représente l'une des grandes subdivisions de l'activité fédérale (cf. sommaire général).
- R: Règlement                      A: Annexe                      F: Formulaire

## 3. Diffusion

3.1.1. Le guide est à disposition sur le site départemental dans l'onglet « Guide du Comité », sous la rubrique « Comité ».